



Fribourg, le 6 mai 2026

Commission des finances et de gestion CFG

**2026-GC-69**

**Rapport au Grand Conseil pour l'année 2025**

## 1. Statut du présent rapport

—

Par la loi du 6 septembre 2009 sur le Grand Conseil (LGC)<sup>1</sup> et la législation spéciale, le Grand Conseil a délégué à sa Commission des finances et de gestion un certain nombre de compétences allant au-delà de la mission ordinaire d'une commission parlementaire (examen préalable d'affaires du Grand Conseil).<sup>2,3</sup> Pour rendre compte au Grand Conseil de l'usage qu'elle fait de ces compétences déléguées, en vertu de l'article 14 al. 3 LGC, la Commission lui remet annuellement un rapport sur ses activités.

## 2. Présidence, membres, séances

—

Présidence : Claude Brodard

Vice-présidence : Bruno Riedo

Membres : Catherine Beaud, Christel Berset, Laurent Dietrich (*jusqu'au 17.11.2025*), Andreas Freiburghaus, Bertrand Gaillard (*dès le 18.11.2025*), Benoît Glasson, François Ingold, Armand Jaquier, Gabriel Kolly, Marie Levrat, Luana Menoud-Baldi, Stéphane Peiry, Benoît Rey (*jusqu'au 31.01.2025*), Jean-Daniel Schumacher, Julien Vuilleumier (*dès le 01.02.2025*)

Membres suppléants : Pierre-Alain Bapst, Daniel Bürdel, Christophe Chardonens, Lucas Dupré, Gaétan Emonet, Julien Vuilleumier (*jusqu'au 31.01.2025*), Urs Perler (*dès le 12.02.2025*)

---

<sup>1</sup> [RSF 121](#).

<sup>2</sup> Pour une énumération des compétences déléguées, se référer au rapport d'activité pour l'année 2023 (affaire [2024-GC-26](#)).

<sup>3</sup> N.B. : Comme son nom l'indique, la CFG cumule des compétences dans le domaine des finances et en matière de haute surveillance parlementaire. Périodiquement remis en question, ce choix a été formellement confirmé tant par le Grand Conseil que par la Commission elle-même en automne 2022 dans le cadre du dernier toilettage général de la loi sur le Grand Conseil.

En 2025, la CFG s'est réunie à 31 reprises. 9 de ces séances ont été consacrées à l'examen des comptes et rapports d'activité pour l'année 2024, 4 autres à un examen partiel du projet de budget 2026, 3 séances à l'examen du programme d'assainissement des finances de l'Etat et 1 séance à la visite d'une entreprise publique. La Commission a en outre rencontré une délégation du Conseil d'Etat ainsi que la cheffe de l'Inspection des finances pour des échanges de vues et d'informations et a consacré deux séances aux suites à donner à sa séance au vert de l'année précédente.

La participation moyenne à ces séances a été de 13,5 personnes, soit 12,7 membres titulaires et 0,8 membre suppléant par séance.

### 3. Finances

—

#### 3.1 Actualisation du plan financier

Un rapport sur l'actualisation du plan financier – période 2026-2028 – a été transmis au Grand Conseil par le Conseil d'Etat en date du 16 décembre 2024.<sup>4</sup> La CFG l'a examiné et en a pris acte lors de sa séance du 16 février 2025.

#### 3.2 Examen des comptes de l'Etat de Fribourg

Du 2 avril au 5 mai 2025, la CFG a consacré 9 séances à l'examen des comptes pour l'année 2024 de l'Etat de Fribourg et de certains établissements autonomes ainsi que de divers rapports d'activité portant sur cette même période.<sup>5</sup> Pour ce travail, elle se fonde sur une version détaillée et commentée de ces comptes mise à disposition par le Conseil d'Etat et sur les rapports de ses membres, lesquels, à raison de deux par direction, rencontrent préalablement le chef ou la cheffe ainsi que le secrétaire général ou la secrétaire générale de chaque direction du Conseil l'Etat pour une étude approfondie des comptes relevant de la direction concernée et un échange critique y relatif. L'examen en séance plénière de la CFG se fait en présence de ces mêmes personnes ainsi que, s'agissant de l'entrée en matière et de la récapitulation, du trésorier d'Etat et chef de l'Administration des finances.

En 2025, la CFG a examiné les comptes 2024 des entités suivantes :

2024-DFIN-20	Etat de Fribourg
2025-DEEF-9	Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF)
2025-DFAC-2	Office cantonal du matériel scolaire (OCMS)
2025-DFIN-9	Banque cantonale de Fribourg (BCF)
2025-DFIN-8	Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg (CPEF)
2025-DIAF-6	Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima)
2025-DSAS-37	Hôpital fribourgeois (HFR)

---

<sup>4</sup> Rapport 2024-DFIN-52 Actualisation du plan financier 2026-2028.

<sup>5</sup> Voir aussi plus bas, chap. 4.1.

2025-DSAS-36	Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS)
2025-DSJS-61	Office de la circulation et de la navigation (OCN)

### 3.3 Examen du projet de budget de l'Etat de Fribourg

Du 29 septembre au 22 octobre 2025, cinq autres séances de la Commission ont été consacrées à un examen partiel du projet de budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2025 (affaire 2024-DFIN-32). Comme pour l'examen des comptes, le travail de la CFG se base alors sur une version détaillée et commentée du document adressé au Grand Conseil et sur les rapports de visiteurs/rapporteurs choisis parmi les membres de la Commission. En 2025, l'examen du projet de budget pour l'année suivante a été brusquement interrompu après l'annonce, par le Conseil d'Etat, du retrait de ce projet à la suite de l'annonce d'un référendum populaire contre le projet de loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE).

### 3.4 Examen de projets d'actes du Grand Conseil

En 2025, la CFG, mandatée pour cela par le Bureau du Grand Conseil, a examiné les projets d'actes suivants :

#### Projets de lois

2024-DFAC-8*	Modification de la loi scolaire relative à la reprise cantonale du financement et de la gestion du parc informatique de l'école obligatoire (1H-11H) - ENEO / DAOS
2024-DFIN-37	Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE)
2025-DFIN-28	Loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2026

#### Projets de décrets

2015-DEEF-52*	Octroi d'un crédit additionnel en faveur de la construction du Smart Living Lab (SLL)
2022-DIME-21*	Octroi d'un crédit d'étude pour le bâtiment de la HEG-FR, chemin du Musée 4, à Fribourg
2024-DFIN-30	Crédits supplémentaires du budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2024
2024-DIME-160*	Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'assainissement des remparts, du chemin de ronde, des tours et pour le renouvellement de l'éclairage extérieur du Château de Gruyères
2024-DIME-240*	Crédit d'engagement en vue de la réalisation de la seconde étape de la planification pénitentiaire 2016-2026 (Déménagement de la Prison centrale), EDFR II
2025-DEEF-20*	Décret relatif à l'octroi d'un cautionnement en faveur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière
2025-DIME-4*	Octroi d'un crédit d'études pour la restauration de l'église du Collège Saint-Michel, à Fribourg
2025-DIME-30*	Crédit d'engagement pour le financement de la part cantonale des travaux de la séquence n° 3 du réaménagement de la traversée routière de Neyruz

2025-DIME-71\* Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement complémentaire pour l'assainissement impératif et urgent des bâtiments à la route d'Humilimont 30 et 60, à Marsens –  
Deuxième étape urgente

*\* Projets ayant également fait l'objet d'un examen par une commission parlementaire ad hoc, l'examen par la CFG s'étant alors limité à l'aspect financier.*

### 3.4 Rapports de l'Inspection des finances

En application des articles 48ss de la loi sur les finances de l'Etat, l'Inspection des finances réalise chaque année un certain nombre d'inspections et de contrôles auprès des unités administratives de l'Etat, des établissements autonomes et d'autres entités. Les résultats de ces contrôles sont consignés dans des rapports – non publics – adressés à l'entité concernée, au Conseil d'Etat et à la Commission des finances et de gestion. Outre un compte rendu des contrôles effectués, les rapports contiennent, lorsque cela semble indiqué, des recommandations sur la marche à suivre pour pallier les éventuels manquements constatés.

La CFG étudie les rapports de l'IF parallèlement à l'examen des comptes respectivement du projet de budget de l'Etat et en discute les conclusions avec les représentants de la direction concernée du Conseil d'Etat. Lorsqu'un constat ou une recommandation de l'Inspection paraît particulièrement important-e aux yeux de la Commission, celle-ci s'enquiert à intervalles réguliers de l'état d'avancement du dossier.

En 2025, la CFG a examiné au total 58 rapports d'inspection de l'Inspection des finances.<sup>6</sup>

### 3.6 Suivi / tableau de bord

Pour assurer un suivi sur la durée de certains enjeux en matière de gestion financière, la Commission tient un tableau de bord. Une partie de ces dossiers sont ouverts à la suite de recommandations figurant dans les rapports d'inspection, mentionnés ci-avant, de l'Inspection des finances.

Ont figuré au tableau de bord financier de la CFG, en 2025, les points suivants :

#### **Dossiers nouvellement ouverts en 2025**

HFR – Urgences pédiatriques

Groupe E SA – restructuration

Crédits d'engagement pour projets d'envergure

Audit IF pour le compte de la DEEF

#### **Autres dossiers en cours (état au 31.12.2025)**

Projet e-Justice

Egalité salariale

---

<sup>6</sup> Inférieur à ceux des années précédentes, ce chiffre s'explique par l'interruption de l'examen du projet de budget de l'Etat pour l'année 2026, laquelle a entraîné le report de l'examen des rapports non encore discutés à ce moment-là. Leur examen aura lieu en 2026 en marge de celui des comptes de l'Etat pour l'année 2025.

### 3.7 Visite d'une entreprise publique : Groupe E SA

Jeudi 3 avril, la CFG s'est rendue au siège de l'entreprise Groupe E SA, à Granges-Paccot, pour un échange avec une délégation du conseil d'administration et de la direction de l'entreprise. Cette rencontre était motivée par les craintes suscitées par le modeste rendement, l'important endettement et les projets d'investissements colossaux du groupe ainsi que par les récents déboires de plusieurs entreprises actives dans le domaine de l'installation électrique et acquises par Groupe E ces dernières années.

La Commission a été rassurée quant à la gravité de la situation immédiate de l'entreprise mais a décidé de continuer de suivre l'activité de celle-ci, notamment en l'ajoutant à la liste des entités dont elle examine chaque année les comptes et le rapport d'activité.

### 3.8 Echanges divers

- > *Construction d'un bâtiment de recherche sur le site Agroscope de Posieux – nécessité d'un crédit additionnel* : toujours dans le courrier cité au point précédent, le Conseil d'Etat annonçait à la Commission de potentiels surcoûts, dont tout ou partie pourraient toutefois être pris en charge par la Confédération selon une clé de répartition à déterminer. Soucieuse du bon respect des décisions financières du Grand Conseil, la Commission a choisi de suivre ce projet de plus près et de demander du Conseil d'Etat un point de situation régulier.
- > *Construction, par la société BFF SA, du bâtiment Smart Living Building (SLB) sur le site Bluefactory à Fribourg* : Comme indiqué au chapitre 3.4 du rapport d'activité de la CFG pour l'année 2024, la CFG a rappelé au Conseil d'Etat, en décembre de cette année-là, la nécessité de demander au Grand Conseil un crédit additionnel pour financer les surcoûts de ce projet de construction. Après un échange écrit et oral avec le chef de direction en charge du dossier et un deuxième rappel, la Commission a accueilli avec satisfaction la transmission au Grand Conseil, par le Conseil d'Etat, d'un projet de décret portant sur un tel crédit.
- > *Construction d'un bâtiment avec des locaux pour l'OFROU dans la commune d'Estavayer-le-Lac* : lors de sa séance du 26 février 2026, la CFG a été informée par M. le Directeur de l'économie et de l'emploi de l'état des modalités de collaboration entre l'Etat et l'Office fédéral des routes dans ce dossier-là. Elle a ainsi appris que les termes de la convention d'usufruit conclue entre les deux partenaires seront finalement plus avantageux pour l'Etat que cela n'avait été annoncé au moment de l'examen en plénum du projet de décret.
- > *Nécessité d'un crédit d'engagement pour la réalisation de projets d'envergure* : constatant que le Conseil d'Etat a autorisé de son propre chef la réalisation de plusieurs projets informatiques pluriannuels de grande ampleur, projets que selon la loi sur les finances de l'Etat auraient dû faire l'objet d'un crédit d'engagement du Grand Conseil, la CFG a invité la Direction des finances à se déterminer sur cet état de fait. La Direction a alors admis cette irrégularité et a promis de chercher des solutions. Les travaux sont en cours.

## 4. Contrôle de gestion

—

### 4.1 Examen de rapports d'activité

La CFG est chargée par le Grand Conseil de l'examen préalable du rapport d'activité du Conseil d'Etat ainsi que des rapports d'activité de certains établissements autonomes et autres entités.

En 2024, la Commission a examiné les rapports d'activité 2024 des entités suivantes :

2024-CE-151	Conseil d'Etat
2025-DEEF-9	Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF)
2025-DFAC-2	Office cantonal du matériel scolaire (OCMS)
2025-DFIN-9	Banque cantonale de Fribourg (BCF)
2025-DFIN-8	Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg (CPEF)
2025-DIAF-6	Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima)
2025-DSAS-37	Hôpital fribourgeois (HFR)
2025-DSAS-36	Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS)
2025-DSJS-61	Office de la circulation et de la navigation (OCN)
[non numéroté]	Inspection des finances (IF)

### 4.2 Suivi / tableau de bord

Comme elle le fait en matière de gestion *financière*,<sup>7</sup> la CFG tient un tableau de bord pour assurer le suivi de certains dossiers portant sur la gestion *administrative* de l'Etat, des établissements autonomes et d'autres délégués de tâches publiques.

Ont figuré au tableau de bord « gestion » de la CFG, en 2025, les points suivants :

#### **Dossiers nouvellement ouverts en 2025**

Conclusions du rapport d'étude IDHEAP du 31 octobre 2023

#### **Autres dossiers en cours (état au 31.12.2025)**

Service de l'informatique et des télécommunications

Service de l'enfance et de la jeunesse

Récupération des frais d'assistance judiciaire

Suivi du plan climat

Centrale d'achats pour les véhicules de l'Etat

---

<sup>7</sup> Voir plus haut chap. 3.6.

### 4.3 Rapport de haute surveillance sur les activités LRens

En vertu de l'art. 81 de la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens), la CFG reçoit chaque année copie du rapport de haute surveillance de la Direction de la sécurité de la justice et du sport sur les activités menées par l'Unité Protection de l'Etat de la Police cantonale en application de cette même LRens.

La Commission a pris connaissance en janvier 2025 du rapport de haute surveillance pour l'année 2023.

### 4.4 Actualités

Un point permanent « Contrôle de gestion – actualités » figure à l'ordre du jour des séances ordinaires de la CFG. Y sont adressés des problèmes ou constats divers dont aurait eu connaissance l'un ou l'autre membre. Lorsque la Commission estime qu'une affaire mérite un suivi plus approfondi, elle l'inscrit à son tableau de bord.<sup>8</sup>

### 4.5 Echanges divers

- > *Construction d'un bâtiment de recherche sur le site Agroscope de Posieux – adjudication de gré à gré* : par courrier du 4 février 2025, le Conseil d'Etat informait la CFG de l'adjudication de gré à gré d'un lot de travaux à la suite de l'incapacité de l'un des maîtres d'état de porter à leur terme les travaux qui lui avaient été confiés. Sans contester le bien-fondé du mode d'adjudication, la Commission a alors observé que cette dernière n'avait pas été dûment publiée et a demandé que le Conseil d'Etat soit dorénavant particulièrement attentif à cet aspect-là de la procédure.
- > *Gouvernance : recommandations de l'Idheap* : l'institut Idheap a été chargé, en réponse au postulat 2022-GC-157 (Demande d'une enquête administrative concernant le mandat octroyé par l'Etat à la société ennova SA), de la réalisation d'une étude relative à ce mandat. Les conclusions du rapport de l'institut, transmis au Grand Conseil en annexe au rapport sur postulat (affaire 2024-DEEF-34), comportaient un certain nombre de recommandations portant sur la gouvernance en matière de marchés publics en général et dépassait le cadre strict du mandat ennova. La Commission a prié le Conseil d'Etat de se déterminer au sujet de ces recommandations et de lui expliquer dans quelle mesure il comptait y donner suite.

## 5. Sous-commissions

—

En application de l'article 11b LGC, la Commission des finances et de gestion a institué différentes sous-commissions chargées de l'étude approfondie d'objets particuliers. Ces sous-commissions se réunissent indépendamment de la commission plénière, à laquelle elles font ensuite rapport sur le résultat de leurs travaux. Au besoin, elles invitent les membres du Conseil d'Etat en charge du dossier ou échangent avec eux par voie épistolaire.

---

<sup>8</sup> Cf. point 4.2.

Ont été en activité, en 2025, les sous-commissions suivantes :

Organe	Objet de la surveillance	Membres	Séances en 2025
CFG-SC-HFR	Hôpital fribourgeois	Jean-Daniel Schumacher, <i>président</i> Catherine Beaud François Ingold Marie Levrat Stéphane Peiry	2
CFG-SC-LRens	Activités cantonales en application de la loi fédérale sur le renseignement	François Ingold, <i>président</i> Claude Brodard Marie Levrat Luana Menoud-Baldi Stéphane Peiry	1
CFG-SC-SBat	Service des bâtiments	Andreas Freiburghaus, <i>président (depuis le 10.12.25 ; membre jusqu'à cette date)</i> Laurent Dietrich, ( <i>président jusqu'au 31.01.25</i> ) François Ingold ( <i>du 01.02.25 au 20.08.25</i> ) Armand Jaquier Benoît Rey ( <i>jusqu'au 31.01.2025</i> ) Bruno Riedo Julien Vuilleumier ( <i>depuis le 21.08.25</i> )	2
CFG-SC-SITel	Service de l'informatique et des télécommunications	Armand Jaquier, <i>président</i> Benoît Glasson Gabriel Kolly Luana Menoud-Baldi Benoît Rey ( <i>jusqu'au 31.01.2025</i> ) Julien Vuilleumier ( <i>depuis le 26.02.25</i> )	1

## 6. Autres activités et événements particuliers

—

### 6.1 Rencontres avec M<sup>me</sup> la Cheffe de l'Inspection des finances

En 2025, la CFG a rencontré la responsable de l'Inspection des finances, M<sup>me</sup> la Cheffe de service Irène Moullet, à deux occasions.

- > Elle est invitée chaque année, début mai, dans le cadre de l'examen des comptes de l'Etat. Sont étudiés à cette occasion-là les rapports suivants :

- > le *rapport d'activité annuel* de l'Inspection des finances elle-même ; publié sur le site web de l'IF depuis son édition 2024, ce rapport comporte notamment un résumé des principales recommandations formulées par l'Inspection à l'égard des entités inspectées ;
- > le rapport d'inspection relatif au *bilan de l'Etat* et aux *opérations de clôture des comptes* ; la CFG a dû constater que l'édition 2024 de ce rapport-là, pour la première fois depuis l'institution de cet organe de contrôle, affirmait que ce dernier n'était pas en mesure de déclarer que le bilan présenté offrait une image fidèle du patrimoine de l'Etat, cela en raison de l'insuffisance de la provision couvrant le risque financier représenté par les engagements de l'Hôpital fribourgeois envers l'Etat.
- > Une autre rencontre a eu lieu au mois de décembre. Lors de cet échange, la CFG est revenue sur la question de la situation financière de l'HFR avant d'aborder divers sujets liés à la collaboration entre l'Inspection des finances, le Conseil d'Etat et la Commission en matière de haute surveillance et de contrôle financier.

## 6.2 Rencontre avec une délégation du Conseil d'Etat

La rencontre annuelle entre une délégation du Conseil d'Etat<sup>9</sup> et la CFG s'est déroulée le 26 juin 2025 et a eu pour objet principal une orientation à propos de l'état des finances cantonales en général et de la teneur du programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE) [alors au stade de l'évaluation des retours de consultation] en particulier.

## 6.3 Séance au vert : suites

Deux séances, en janvier et en juillet, ont été consacrées à la concrétisation d'idées qui avaient émergé lors de la séance au vert du 4 juillet 2024. C'est ainsi de l'une de ces séances-là que la Commission a décidé d'adresser au Conseil d'Etat une question parlementaire.

## 6.4 Instruments parlementaires

En 2025, la Commission des finances et de gestion a été impliquée dans le traitement d'instruments parlementaires à plusieurs niveaux : elle en a déposé un en son nom, a examiné l'opportunité du dépôt d'un deuxième, a été consultée par le Conseil d'Etat au sujet des suites à un troisième et s'est prononcée, à l'attention du Grand Conseil, au sujet du classement, demandé par le Conseil d'Etat, d'un quatrième.

### 6.4.1 Question parlementaire au sujet des reports de crédits

Les échanges entre la Commission et le Conseil d'Etat se font généralement par simple courrier et ne sont pas rendus publics. Inquiétée par le constat d'un recours accru par le Conseil d'Etat à l'instrument du report de crédit, la CFG a toutefois opté pour une démarche publique sous la forme d'une question parlementaire, déposée le 10 décembre 2025.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> La délégation du Conseil d'Etat était alors composée de son président, Monsieur Jean-François Steiert, directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, de son vice-président, de Monsieur Philippe Demierre, directeur de la santé et des affaires sociales, et de Monsieur Jean-Pierre Siggen, directeur des finances. Ces personnes étaient accompagnées de Madame Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'Etat et de Monsieur Arnaud Despond, trésorier d'Etat.

<sup>10</sup> Question 2025-GC-195 Reports de crédits : oui mais avec mesure !

#### **6.4.2. Mandat demandant un audit des processus administratifs de l'Etat**

Dans le sillage de sa journée au vert consacrée au thème de l'équilibre budgétaire, la Commission a exploré l'option de déposer un mandat parlementaire qui aurait demandé la réalisation, par le Conseil d'Etat, d'un audit externe des processus administratifs de l'Etat dans le but de favoriser les synergies tout en s'assurant de la pertinence des prestations produites par l'Etat. En l'absence de soutien unanime à ce projet, la CFG a toutefois renoncé à déposer le texte. Un mandat similaire a par la suite été déposé, en leurs noms propres, par un groupe de membres du Grand Conseil comprenant plusieurs membres de la CFG.<sup>11</sup>

#### **6.4.3. Mandat demandant un audit de l'entreprise Groupe E SA**

Un mandat demandant la réalisation d'un audit externe de l'entreprise Groupe E SA et de ses filiales a été déposé en mai 2025 par un groupe de député-e-s comprenant également plusieurs membres de la CFG.<sup>12</sup> Souhaitant donner suite directe à ce mandat sans toutefois réaliser dans leur intégralité les travaux souhaités par les auteurs, le Conseil d'Etat a chargé une fiduciaire de réaliser une étude avec un périmètre plus réduit car portant sur les finances de la seule société mère. Avant la rédaction de la réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil, la direction concernée a transmis le rapport issu de cette étude à la CFG pour information. La Commission a pris acte de ce rapport sans formuler de propositions formelles.

#### **6.4.4. Motion demandant une révision partielle de la loi sur les finances de l'Etat**

Le 27 juin 2024, le Grand Conseil prenait partiellement en considération une motion déposée par les députés Benoît Glasson et Stéphane Peiry<sup>13</sup> demandant une révision de la loi sur les finances de l'Etat. La partie retenue portait les règles en matière de provisions et réserves dans les comptes de l'Etat. Dans un rapport transmis au Grand Conseil le 26 août 2025,<sup>14</sup> le Conseil d'Etat proposait cependant de renoncer à cette révision en faveur d'une modification de la pratique administrative et de classer la motion. Chargée par le Bureau de l'examen préalable de ce rapport et de cette demande, la Commission s'est prononcée favorablement lors de sa séance du 27 octobre 2025.

—

---

<sup>11</sup> Mandat 2025-GC-263 Audit des processus administratifs de l'Etat.

<sup>12</sup> Mandat 2025-GC-136 Groupe E : Protégeons les intérêts de l'Etat et des citoyens de ce canton.

<sup>13</sup> Motion 2023-GC-314 Demande de révision partielle de la loi sur les finances de l'Etat.

<sup>14</sup> Rapport 2024-DFIN-34 Révision partielle de la loi sur les finances de l'Etat (suite de la motion 2023-GC-314).